

Chemin de Vérité

Jésus dit : Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Jean 14.6

Vol. 6, No. 6

publié par des Églises du Christ

L'AVORTEMENT

Introduction

Vous savez probablement ce que c'est qu'une échographie : à l'aide d'un appareil, on peut voir ce qui est dans notre corps. Souvent, quand une femme est enceinte, surtout si elle a un problème, le médecin lui dit de faire faire une échographie.

Une femme aux USA qui s'appelle Shari Richard travaille avec ces appareils d'échographie. Elle voit tous les jours ce qui se passe dans le ventre des femmes enceintes. Elle a fait cette remarque : « Si les ventres avaient des fenêtres, l'avortement cesserait. »

Que voulait-elle dire par là ? Cette femme connaît très bien ce qui se passe quand on fait une interruption volontaire de grossesse, ce que nous appelons communément un avortement. Beaucoup de gens ne savent pas comment cela se passe, surtout dans des pays où c'est un acte défendu et qui a lieu le plus souvent en cachette.

Il y a plusieurs méthodes. Une méthode s'appelle « dilatation et évacuation ». Il s'agit de tuer l'enfant dans le ventre et de l'enlever morceau par morceau. Le docteur insère des pinces et arrache une jambe. Puis il arrache une autre jambe. Puis il arrache un bras, et l'enfant peut toujours être vivant. Selon les échographies, l'enfant lutte pour éviter les pinces. Puis on arrache l'autre bras. Puis on écrase la tête du bébé et le fait sortir.

Une autre méthode consiste à injecter dans l'utérus un sérum hypertonique, c'est-à-dire on

procède à l'empoisonnement au sel. L'enfant est brûlé vif et meurt dans une douleur atroce.

« Si les ventres avaient des fenêtres, l'avortement cesserait. » Mais ils n'ont pas de fenêtres. Et l'avortement ne cesse pas. Au contraire, on l'a légalisé dans beaucoup de pays, et même dans des pays où c'est interdit par la loi, chacun de nous connaît au moins une femme qui a fait un avortement. C'est très répandu, et c'est un problème qui touche les chrétiens aussi bien que les autres.

Nous avons donc besoin de nous poser quelques questions à ce sujet.

Quand est-ce que la vie humaine commence ?

Ceci est une question incontournable si nous voulons parler de la moralité de l'avortement. Il faut déterminer si par cet acte on serait en train de supprimer une vie humaine. Plusieurs réponses sont données.

Selon ceux qui soutiennent le droit d'avorter, la vie commence à la naissance.

Carole Everett, ancienne gérante d'une clinique spécialisée pour les avortements, a supervisé 35 000 avortements. Elle a dit que la question principale que les femmes leur posaient était : « Est-ce que c'est un bébé ? » Nous leur répondions systématiquement : « Non, ce n'est qu'une boule de tissu, comme une tumeur ou un appendice. »

Très souvent nous entendons un langage qui sert à cacher la nature de l'acte de l'avortement.

Quand on veut avorter, on ne parle jamais de tuer le bébé, mais de terminer la grossesse, enlever le fœtus ou le produit de conception, ou faire disparaître le ventre.

Selon la science, la vie commence lors de l'union de l'œuf de la mère et le sperme du père, c'est-à-dire à la conception. Considérez ce qu'un enfant fait avant que la mère ne puisse même sentir sa présence : il dort et se réveille ; il avale ; il a les hoquets ; il digère ; il entend ; il essaie de pleurer ; il ressent la douleur ; il donne des coups de pied ou de main ; et il suce ses doigts. Soyons clairs : scientifiquement, la naissance n'est rien d'autre qu'un changement d'environnement, un changement de domicile. Il s'agit de la continuation et non du commencement d'une vie.

Quand est-ce que la vie commence selon la Bible ? Quand est-ce qu'on devient une personne ?

Constatons d'abord que la Bible emploie le même mot pour l'enfant avant et après la naissance. Élisabeth dit à Marie : « *Car voici, aussitôt que la voix de ta salutation a frappé mon oreille, **l'enfant** a tressailli d'allégresse dans mon sein* » (Luc 1.44). Le même grec est utilisé plus loin pour parler de Jésus après sa naissance. « [Les bergers] *y allèrent en hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph, et le petit **enfant** couché dans la crèche* » (Luc 2.16).

La Bible traite la formation de l'enfant dans l'utérus comme une œuvre créatrice de Dieu. (Psaume 139.13-17; Job 31.13-15).

Elle nous dit que Dieu a consacré Jérémie comme prophète avant sa naissance. « *Avant que je t'eusse formé dans le ventre de ta mère, je te connaissais, et avant que tu fusses sorti*

de son sein, je t'avais consacré prophète des nations » (Jérémie 1.5).

Comme nous l'avons vu, Jean-Baptiste a été rempli du Saint-Esprit et a sauté de joie quand il était dans le sein d'Élisabeth sa mère (Luc 1,15, 44). (Une « boule de tissu », peut-elle être remplie de l'Esprit ou ressentir la joie ?)

La loi de Moïse ordonnait la peine de mort pour celui qui provoquait la perte de la vie d'un enfant qui n'était pas encore né, même si cela avait eu lieu accidentellement (Exode 21.22,23).

« Le sens du passage est que si des hommes se battaient et heurtaient une femme enceinte, qui s'était peut-être approchée pour faire la paix entre eux, de sorte que son enfant sorte (naïsse prématurément), et qu'aucun mal n'ait été subi ni par la femme ni par le bébé, une amende devait être payée. L'amende était imposée parce que même si ni la femme ni le fruit de ses entrailles n'avait été blessé, un tel coup aurait pu mettre la vie en danger.

Mais là où une blessure avait lieu, soit sur la mère soit sur l'enfant qu'elle portait, la loi de *lex talionis* s'appliquait sans distinction – au fœtus humain aussi bien qu'au parent. » – Keil et Delitzsch, commentaire sur Exode.

Toutes ces données bibliques s'accordent sur un point : une femme enceinte porte dans son ventre une vie humaine, une personne.

Et selon le sens commun, quand est-ce que la vie commence ? Ce qui est dans l'utérus est forcément une vie puisqu'il peut mourir. Il est forcément humain – de quelle autre espèce animale veux-tu qu'il soit ?

Si l'on ne veut pas reconnaître l'enfant dans le ventre de la mère comme une vie humaine, c'est qu'on peut définir la vie comme on veut. Nous pouvons dire qu'on ne devient humain que lorsqu'on est accepté par ses parents ou que la société décide que sa vie a une valeur et doit être protégée. Une loi de 1857 aux USA disait que les esclaves n'étaient pas des personnes, et donc n'avaient pas de droits. En Allemagne en 1936 la Cour suprême a déclaré que les Juifs n'étaient pas des personnes et n'avaient pas

Édition bimestrielle
CHEMIN DE VÉRITÉ, éditeur Barry Baggott
s/c Crieve Hall Church of Christ
4806 Trousdale Drive
Nashville, TN 37220 USA
Abonnements gratuits; anciens numéros disponibles à
www.chemindeferite.com

droit à la protection de la loi. On peut nier l'humanité de quiconque et puis le traiter comme on veut, mais qu'est-ce que Dieu nous dira au jugement ?

Pourquoi la vie humaine a-t-elle de la valeur ?

Reconnaissons donc que c'est un être humain, une personne distincte, qui vit dans le ventre d'une femme enceinte. C'est une vie humaine. Mais pourquoi cette vie devrait-elle être forcément protégée ? Qu'est-ce qui fait que n'importe quelle vie humaine a de la valeur ? Pourquoi pensez-vous que ce serait un crime que de vous tuer ?

Ce n'est pas simplement parce que vous êtes en bonne santé physique et mentale que votre vie a une valeur. Ce n'est pas non plus parce que d'autres personnes vous aiment, parce que vous êtes utile à quelqu'un, parce que vous n'êtes pas un fardeau pour les autres, parce que vous avez de l'argent, ou parce vous habitez tel pays ou tel environnement.

La vraie raison pour laquelle vous avez de la valeur est parce que Dieu vous a créé à son image. *« Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé ; car Dieu a fait l'homme à son image »* (Genèse 9.6).

La vie humaine est sacrée. Prendre la vie à quelqu'un est donc un crime devant Dieu, un crime digne de la peine de mort.

Quels arguments sont donnés en faveur de l'avortement ?

Certains recommandent aux femmes de raisonner ainsi : *« Mon corps m'appartient. Si je porte cette grossesse ou pas, cela me regarde moi seul. »* Cependant, en tant que chrétienne, votre corps ne vous appartient pas, mais au Seigneur. *« Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ? »* (1 Corinthiens 6.19)

L'enfant que vous portez est logé dans votre corps, mais il ne fait pas partie de votre corps. Son patrimoine génétique est différent du

vôtre. Son sexe est différent du vôtre dans 50 % des cas. Il fabrique son propre sang, qui peut être d'un autre groupe sanguin que le vôtre. Non seulement votre corps ne vous appartient pas, mais votre enfant ne fait pas partie de votre corps. Vous n'avez donc pas le droit de détruire son corps.

D'autres justifient l'avortement dans des cas précis en disant : *« Cet enfant n'est pas voulu, ne sera pas aimé et sera donc certainement malheureux. »*

Il faut s'examiner honnêtement. Parfois, on ne pense pas au malheur de l'enfant, mais aux problèmes que sa venue peut créer dans la vie de son père ou de sa mère. Parfois il s'agit d'un égoïsme déguisé – c'est la solution « facile » aux problèmes créés par son propre manque de maîtrise de soi. Un bébé mettrait fin aux études de sa mère, ou à sa carrière professionnelle ou à son style de vie sans souci. Une grossesse serait une honte et un fardeau financier. Si la vérité est que l'enfant rend ma propre vie plus difficile, il faut que je le dise ouvertement au lieu de prétendre que mon seul souci est le bonheur futur de l'enfant.

Les sentiments changent, et on ne peut pas les prédire. L'enfant qui n'a pas été voulu peut devenir l'enfant qui est chéri plus que tous les autres. Beaucoup de filles ont décidé avant d'accoucher qu'elles donneraient leurs enfants pour l'adoption, mais quand elles voient ce petit être qu'elles ont porté dans leurs corps pendant neuf mois, elles changent d'avis et ne peuvent plus accepter de le perdre.

Pensez à l'enfant pauvre, l'enfant dont les parents ne l'aiment pas comme il faut, l'enfant qui est souvent malade – seriez-vous d'accord qu'on le tue parce que sa vie est difficile ? Serait-il d'accord qu'on le tue parce qu'on estime qu'il est malheureux ? Alors pourquoi tuer l'enfant qui n'est pas encore né, surtout quand on considère que nous ne sommes pas Dieu pour connaître son avenir ?

D'autres parlent de cette manière : *« Cette grossesse est le résultat d'un viol (ou d'un rap-*

port incestueux). Ce n'est pas bien de la porter à terme. »

Soyons clairs : l'immoralité de la conception d'une vie n'a rien à voir avec la moralité de sa destruction. On ne corrige pas un péché en commettant un autre.

Dans beaucoup de pays, celui qui viole une femme n'est pas puni, ou doit seulement passer un certain temps en prison. Est-ce que c'est juste de laisser partir le coupable et de donner la peine de mort à l'enfant innocent qui n'avait rien à voir avec le crime ?

L'avortement ne fait qu'ajouter aux problèmes de la femme violée. Elle n'est plus simplement la victime du péché d'un homme – elle est aussi coupable d'un meurtre. Est-ce que cela peut la soulager ?

Beaucoup de femmes qui ont fait un avortement ressentent une profonde dépression, un deuil inconscient, au moment où elles auraient accouché si elles n'avaient pas avorté leurs enfants.

En plus, il n'est pas rare que la femme devienne stérile pour le reste de sa vie suite à l'avortement. L'avortement crée plus de problèmes qu'il n'en résout.

Que faut-il faire si l'on a déjà fait un avortement ?

Peut-être que vous avez déjà fait un avortement. Peut-être que vous avez déjà pris une femme par le bras pour la conduire quelque part pour un avortement. D'autres ont conseillé des femmes de faire un avortement comme la seule solution à leurs problèmes. Votre conscience vous accuse en ce moment. On a raison de se sentir coupable quand on a fait de telles choses.

Mais il y a de la miséricorde chez Dieu. « *Venez et plaidons ! dit l'Éternel. Si vos péchés sont comme le cramoisi, ils deviendront blancs comme la neige ; s'ils sont rouges comme la pourpre, ils deviendront comme la laine* » (Ésaïe 1.18).

Pour ceux qui ne sont pas encore chrétiens, ils peuvent être pardonnés par la foi en Christ, la repentance de leur péché, et le baptême. Pour

ceux qui ont déjà été baptisés, ils doivent se repentir du péché de l'avortement, confesser et demander pardon.

Conclusion

La plupart des gens veulent des enfants. La plupart des femmes luttent très fort pour protéger leurs enfants, qu'ils soient dans le ventre ou qu'ils soient déjà nés. Cet amour d'un parent pour son enfant est ce que la Bible appelle « l'affection naturelle » (Romains 1.31). Mais il y a des situations très dures dans la vie qui peuvent mener un homme ou une femme à ne pas agir selon cet amour naturel, à accepter une solution rapide et apparemment simple au lieu de vivre avec les conséquences d'une naissance qu'on n'avait pas voulue.

Dans ces cas, il faut penser clairement. Il faut appeler les choses telles qu'elles sont. Il ne s'agit pas d'interrompre une grossesse ou enlever une chose. Il s'agit de tuer un enfant, de supprimer une vie humaine. Il faut reconnaître que c'est un péché.

Il faut aussi garder sa foi en Dieu. Il a promis faire concourir toutes choses à notre bien si nous l'aimons (Romains 8.28). Il a toujours montré qu'il est capable de changer le mal en bien si nous gardons la confiance en lui (Génèse 50.20). Sachons donc qu'il peut agir dans une situation qui semble sans espoir et nous donner des bénédictions merveilleuses si nous restons fidèles à sa volonté.

Ne versons pas de sang innocent. Ne conseillons jamais à quelqu'un de verser du sang innocent. Gardons notre respect pour la sainteté de la vie humaine, même la plus petite et la plus vulnérable.

B.B.

